

PROFIL SOCIO-SANITAIRE DES DÉPARTEMENTS

Essonne

Août 2026

Contexte socio-démographique | Etat de santé | Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes | Personnes âgées | Personnes en situation de handicap | Prévention | Environnement | Soins

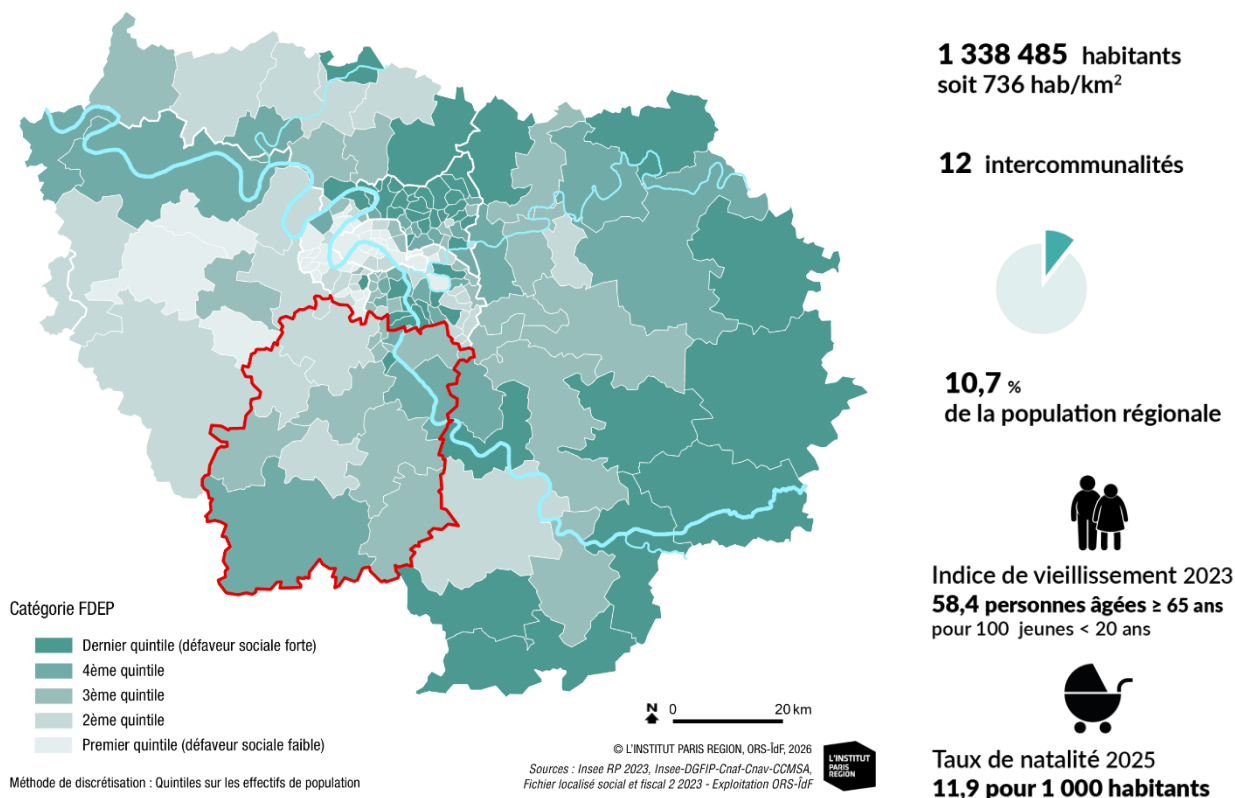
Contexte socio-démographique

Entre 2017 et 2023, la population de l'Essonne augmente à un rythme proche de celui de la région, + 0,5 % en moyenne par an, dû à son solde naturel (naissance - décès) positif. Le département compte en moyenne 2 enfants par femme en 2024 contre 1,7 en Île-de-France. La croissance démographique serait portée par l'excédent naturel alors que le déficit migratoire s'accroîtrait d'ici 2035.

Le niveau de vie médian des Essonnais est proche de la moyenne régionale (revenu médian de 27 940 € vs 28 210 € en 2023) avec des professions plutôt d'ouvriers, employés et professions intermédiaires.

Le taux de chômage annuel moyen est légèrement inférieur à celui de la région (7,0 % vs 7,4 % en 2025) mais celui des jeunes de 15-24 ans un peu plus élevé (19,0 % vs 18,3 %) et la part des jeunes non insérés (ni en étude ni en emploi) de 14,9 % vs 13,9 % en Île-de-France en 2023.

Indice de défaveur sociale en 2023 par arrondissements et communes de la Métropole du Grand Paris et par intercommunalités de grande couronne (les termes en italique sont explicités dans le glossaire)



Etat de santé

Vue d'ensemble

Les habitants de l'Essonne présentent des taux de mortalité comparables aux niveaux moyens observés en Île-de-France à part la mortalité générale chez les femmes qui est significativement supérieure à la moyenne régionale. L'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes est équivalente à celle observée en moyenne au niveau régional (respectivement 82,2 ans et 86,4 ans en 2025).

Mortalité pour la période 2019 et 2023

Taux standardisé pour 1 000 habitants	Essonne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mortalité générale	11,1	7,2	11,1	7,1	12,3	7,6
Mortalité évitable par des actions de prévention	4,2	2,0	4,1	2,0	4,6	2,1
Mortalité prématurée(<65 ans)	2,0	1,1	2,1	1,1	2,4	1,2

Source : Inserm, CépiDc – Exploitation ORS-IDF, standardisation France hexa RP2020, écart significatif entre l'Essonne et la région Ile-de-France (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur).

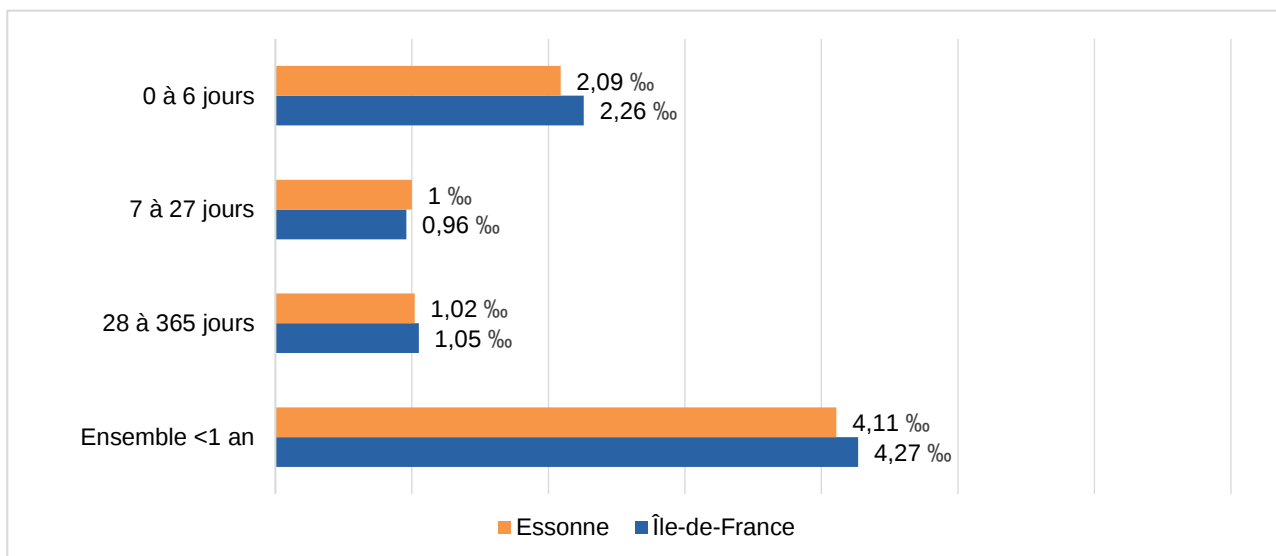
Périnatalité

Les indicateurs de santé périnatale en Essonne apparaissent globalement proches de la moyenne régionale, avec toutefois certains éléments légèrement moins favorables. Le taux de prématurité (naissances avant 37 semaines de grossesse) est légèrement plus élevé dans le département (7,3 %) qu'en Île-de-France (7 %). De même, la proportion de grande prématurité (avant 33 semaines de grossesse) est supérieure à la moyenne régionale (1,6 % contre 1,4 %).

Le diabète gestationnel concerne également une part plus importante des femmes enceintes en Essonne, avec un taux de 15,3 %, contre 14,9 % en Île-de-France, traduisant un risque maternel légèrement accru pendant la grossesse.

En revanche, la mortalité infantile est légèrement inférieure en Essonne par rapport à la moyenne régionale, avec un taux de 4,1 ‰ contre 4,3 ‰ en Île-de-France.

Taux de mortalité infantile en 2023 pour 1 000 naissances



Source : Insee, Etat civil 2023

Santé mentale

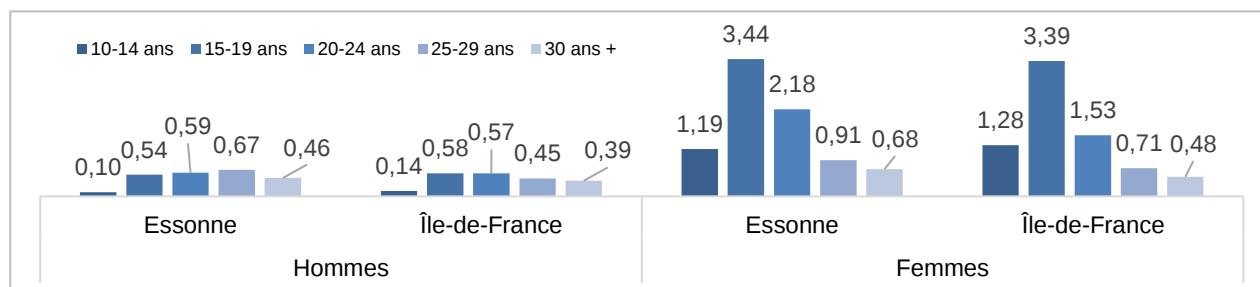
En Essonne, plus de 44 000 personnes sont prises en charge pour une maladie psychiatrique. Si le taux global de prise en charge est inférieur à la moyenne régionale, les troubles dépressifs et de l'humeur sont plus fréquents, avec 6,5 % hommes (contre 6,0 % en Île-de-France) et 15,5 % femmes (contre 14,0 %). La consommation de psychotropes est proche de la moyenne régionale (59,5 hommes pour 1 000 contre 61,8 et 113,9 femmes pour 1 000 contre 113,7). Les hospitalisations pour tentatives de suicide ou gestes auto-infligés sont plus fréquentes chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans. La mortalité par suicide est comparable à celle observée dans la région et reste plus élevée chez les hommes.

Maladies psychiatriques et suicide

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 habitants	Essonne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence des maladies psychiatriques en 2023	30,5	36,1	31,6	36,6	38,6	42,5
Mortalité par suicide (moyenne sur 2019-2023)	0,14	0,05	0,13	0,05	0,22	0,06

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM et Inserm CépiDc - Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre l'Essonne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide ou pour gestes auto infligés par sexe et âges en 2023 (pour 1 000 habitants)



Source : SNDS-PMSI 2023, Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : 3,44 jeunes filles de 15-19 ans en Essonne sur 1 000 ont eu une hospitalisation pour tentative de suicide ou pour gestes auto infligés. Elles sont 3,39 du même âge en Île-de-France en 2023.

Cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète

La situation sanitaire de l'Essonne au regard des pathologies chroniques est globalement proche de la moyenne régionale, mais présente des disparités selon les pathologies et le sexe. Les indicateurs relatifs aux cancers et aux maladies cardiovasculaires mettent en évidence des écarts défavorables, tandis que ceux concernant les maladies respiratoires et le diabète situent le département dans une position intermédiaire en Île-de-France.

La prise en charge pour cancers chez les hommes est élevée, notamment pour le cancer de la prostate. Chez les femmes, on observe une mortalité tous cancers supérieure à la moyenne régionale et une mortalité prématurée par cancer élevée.

La mortalité cardiovasculaire chez les hommes est supérieure à la moyenne régionale, et les taux de prise en charge sont élevés pour les deux sexes, témoignant d'une morbidité cardiovasculaire importante. À l'inverse, pour les maladies respiratoires, les indicateurs de morbidité et de mortalité restent proches des niveaux régionaux. De même, la prévalence du diabète est comparable à celle observée en Île-de-France chez les hommes, alors qu'elle est inférieure chez les femmes.

Prise en charge et mortalité pour 1 000 habitants (taux standardisés sur l'âge)

Prise en charge en 2023	Essonne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous cancers	45,9	51,7	44,2	51,1	46,6	49,8
Maladies cardiovasculaires	82,6	52,4	79,5	55,5	89,8	59,8
Maladies respiratoires	48,0	52,4	48,7	53,8	55,1	56,4
Diabète	71,5	48,3	71,1	57,1	65,6	51,3
Mortalité par principales pathologies non transmissibles entre 2019 et 2023 (moyenne sur les 4 années)						
Tous cancers	2,8	1,8	2,8	1,7	3,2	1,8
Maladies cardiovasculaires	2,3	4,2	2,1	1,3	2,6	1,6
Maladies respiratoires	0,8	1,3	0,8	0,5	0,9	0,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, Inserm CépiDc - Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre l'Essonne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Santé sexuelle et reproductive

Les indicateurs de santé sexuelle sont légèrement plus favorables en Essonne comparés aux moyennes régionales. La proportion des femmes ayant eu au moins un remboursement de contraceptifs hormonaux en 2023 est de 31,4 % (contre 28 % au niveau régional). En 2023, le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est cependant plus élevé en Essonne que dans l'ensemble de l'Île-de-France. Avec 6 455 IVG recensées, le taux de recours s'établit à 19,2 ‰, contre 16,9 ‰ au niveau régional. En revanche, le recours à l'IVG chez les mineures est légèrement inférieur à la moyenne francilienne (4,1 ‰ contre 4,6 ‰), suggérant une situation relativement plus favorable.

S'agissant du VIH, la prévalence en Essonne apparaît inférieure à celle observée en Île-de-France, en particulier chez les hommes. En 2023, le taux standardisé de personnes vivant avec le VIH ou le sida s'élève à 3,5 ‰ chez les hommes dans le département contre 6,2 ‰ au niveau régional. Chez les femmes, la prévalence est proche de la moyenne régionale (3,2 ‰ contre 3,4 ‰). Cependant, les niveaux de dépistage du VIH restent inférieurs à ceux observés à l'échelle francilienne. En 2023, le taux de dépistage atteint 4 556 tests pour 100 000 hommes en Essonne, contre 5 212 en Île-de-France. Chez les femmes, ce taux de dépistage était de 7 498 tests contre 7 735 au niveau régional.

Concernant les autres infections sexuellement transmissibles (IST), les taux de dépistage et de positivité pour la chlamydia, le gonocoque et la syphilis sont systématiquement inférieurs en Essonne à ceux observés en Île-de-France. Cette situation peut traduire une moindre circulation des IST dans le département.

VIH/ sida : prévalence et dépistage

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 en 2023	Essonne		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence du VIH ou SIDA	3,5	3,2	6,2	3,4	3	1,5
Dépistage du VIH	45,6	75,0	52,1	77,3	64,3	41,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, et SNDS, Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre l'Essonne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur).

Dépistage de trois infections sexuellement transmissibles (IST) les plus fréquentes

Taux de dépistage des IST pour 1 000 en 2024	Essonne	Île-de-France
Chlamydia	50,7	60,8
Gonocoque	52,9	63,6
Syphilis	58	68,4

Source : SPF, Bulletin VIH-IST 2024

Contraception par classe d'âge (proportion de femmes ayant eu au moins un remboursement de contraceptifs hormonaux)

En %	Essonne	Île-de-France
15-17 ans	4,1	9,1
18-24 ans	29,6	28,5
25-34 ans	36,3	32,1
35-44 ans	17,1	32,6
45-54 ans	0,8	23,0

Source : SNDS 2023 - Exploitation ORS-IDF

Les interruptions volontaires de grossesse

	Essonne	Île-de-France	France hexagonale
Nombre d'IVG en 2023	6 455	55 685	219 214
Taux de recours à l'IVG pour 1 000	19,2	16,9	15,4
% de recours à l'IVG chez les mineures	4,1	4,6	5,0

Source : SNDS 2023 - Exploitation ORS-IDF

Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

Au regard des indicateurs de prise en charge des maladies chroniques, la situation des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans du département apparaît globalement plus favorable que celle observée en moyenne en Île-de-France. Le taux standardisé de prise en charge pour au moins une pathologie chronique est en effet plus faible en Essonne (77,0 ‰) qu'au niveau régional (80,7 ‰). Cette tendance favorable se retrouve pour les maladies respiratoires chroniques, pathologie la plus fréquente, avec un taux de prise en charge de 45,2 ‰ en Essonne contre 47,5 ‰ en Île-de-France. La prise en charge des maladies psychiatriques chez les enfants est également moins fréquente dans le département (12,6 ‰ en Essonne, contre 14,3 ‰ à l'échelle régionale).

Globalement, les jeunes de 15-24 ans résidant en Essonne ont moins souvent été pris en charge, en 2023, pour une pathologie par rapport à la moyenne régionale, 70,3 ‰ jeunes de 15-24 ans. Les maladies les plus fréquentes sont les maladies psychiatriques (23,2 ‰), suivies des maladies respiratoires (18,4 ‰) et loin derrière, les prises en charges pour obésité et maladies neurologiques.

Les prises en charge pour maladies psychiatriques sont comparables entre l'Essonne et la moyenne régionale, de même que les proportions de jeunes ayant déclaré des pensées suicidaires, pour autant le taux de tentatives de suicides hospitalisées chez les jeunes de 15-24 ans s'avère supérieur en Essonne par rapport à l'Île-de-France.

Sur la période 2019-2023, une sous-mortalité est enregistrée chez les garçons essonniers de 15-24 ans mais une surmortalité chez les filles, par rapport à la moyenne francilienne. Les principales causes de mortalité chez les garçons sont les suicides, puis les accidents de transport et de la circulation.

Par ailleurs, les consommations d'alcool, tabac et cannabis s'avèrent soit comparables aux moyennes régionales, soit inférieures dans le département de l'Essonne.

Asthme chez les enfants : passage aux urgences

	Essonne	Île-de-France
Taux de passage en moyenne par semaine en 2024 pour 1 000		
Pour asthme chez les 0-14 ans	38,4	37,8

Source : Odissé, Santé publique France

Mortalité chez les jeunes

Taux standardisé de mortalité entre 2019 et 2023 pour 1 000	Essonne		Île-de-France	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1-14 ans	0,11	0,11	0,11	0,09
15-24 ans	0,32	0,17	0,35	0,15

Source : Inserm, CépiDc - Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre l'Essonne et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Conduites addictives chez les jeunes de 17 ans

En %	Essonne	Île-de-France
Alcoolisation ponctuelle importante	22,8	25,7
Consommation quotidienne de tabac	7,5	11,5
Consommation régulière de cannabis	2,6	3,2
Expérimentation d'au moins un produit illicite	2,9	3,0

Source : Escapad 2022, écart significatif entre l'Essonne et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites suicidaires chez les jeunes

	Essonne	Île-de-France
Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 17 ans en 2022 (en %)	15,0	15,7
Tentatives de suicide chez les jeunes de 15-24 ans en 2023 (pour 1 000)	1,7	1,5

Source : Escapad 2022, SNDS 2023 – Exploitation ORS-IDF.

Personnes âgées

L'Essonne poursuivra son vieillissement à l'horizon 2035, sous l'effet notamment de l'augmentation des 75 ans et plus. Cette population vit majoritairement à domicile et plus fréquemment en couple (46 % contre 41 % en moyenne régionale). Les 75 ans et plus y présentent un niveau de dépendance plus faible que celui de la moyenne de la région francilienne. Contrairement aux autres départements franciliens, la prise en charge des personnes âgées dépendantes est légèrement plus orientée vers l'institution (seuls 46 % des bénéficiaires de l'APA vivent à domicile).

L'offre de soins et d'accompagnement à domicile (SSIAD et SPASAD) est l'une des moins développée de la région francilienne. En revanche, le nombre de places en établissement est un des plus importants de la région francilienne, permettant à 71 % des personnes âgées de rester en Essonne lors de leur entrée en institution.

L'Essonne devrait atteindre son pic de personnes âgées dépendantes dans les années 2060. D'ici 2035, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait néanmoins de 7 500 personnes (+25 %). Selon le modèle Lieux de vie et autonomie (LIVIA) de la Drees, la majorité d'entre elles vivraient à domicile (+4 700 personnes, soit +22 %). Afin de limiter les besoins d'ouverture de places en établissement, le développement des solutions de maintien à domicile ainsi que des places en résidences autonomie devra être fortement accéléré (+2 400 places, soit +560 %).

Population âgée de plus de 60 ans, par tranches d'âge en 2021 et 2035 (projections)

		Essonne	Île-de-France
Part des 60-74 ans (%)	2023	64,7	65,6
	Projection 2035	59,4	59,1
Part des 75 ans et plus (%)	2023	35,3	34,4
	Projection 2035	40,6	40,9

Source : Insee, Projections Omphale 2022

Part de bénéficiaires de l'APA parmi les 75 ans ou plus, en 2024

En %	Essonne	Île-de-France	France hexagonale
APA à domicile	5,7	8,7	11,0
APA en établissement	6,5	5,1	7,7
Total	12,2	13,8	18,7

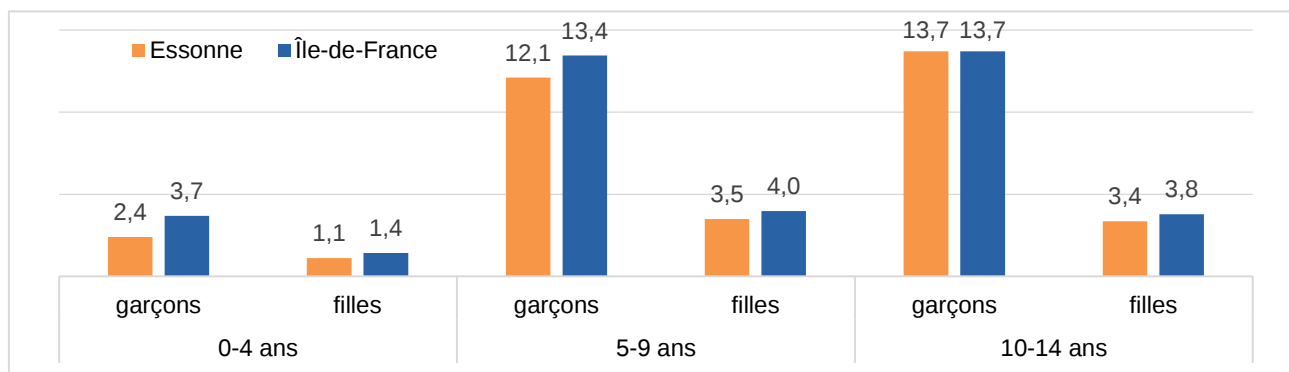
Source : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations de population 2024

Personnes en situation de handicap

Avec près de 12 000 familles percevant l'AAEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) au 31 décembre 2025, le taux d'allocataires est, en Essonne, proche de la moyenne régionale, 3,4 pour 100 personnes de 0-19 ans versus 3,3 % en Île-de-France. Parmi les différents types de handicap, les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme, sont moins élevés dans le département qu'en moyenne dans la région, que ce soit chez les garçons ou chez les filles : 9,3 pour 1 000 garçons de 0-14 ans (10,2 en Île-de-France) et 2,6 chez les filles (3,0 en Île-de-France). Les prévalences sont toujours plus élevées chez les garçons que chez les filles. En termes de scolarisation, la proportion d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire, en établissement sanitaire ou médico-social est, en Essonne, supérieure à la moyenne régionale pour le premier degré, avec 33 élèves en situation de handicap pour 1 000 élèves contre 32 en Île-de-France pour l'année scolaire 2023-2024, et similaire à la moyenne régionale dans le second degré, avec 34 pour 1 000 élèves dans le second degré. En termes de structures pour enfants en situation de handicap, le département présente un nombre de places en Sessad (Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile) légèrement supérieur à la moyenne régionale avec 2,9 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans contre 3,1 en Île-de-France au 31 décembre 2025, et un nombre de places en hébergement, y compris accueil de jour, légèrement inférieur à la moyenne régionale avec 5,6 places pour 1000 enfants de moins de 20 ans contre 5,9 en Île-de-France, la région présentant déjà un déficit en places par rapport à la France (7,9).

Dans le département, 18 679 personnes sont allocataires de l'AAH (Allocation adulte handicapé) au 31 décembre 2025, prestation destinée à aider les personnes en situation de handicap ayant une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi. Rapporté à la population des 20-64 ans, le taux est très proche de la moyenne régionale, respectivement 2,4 % et 2,6 %. Comme dans la région francilienne, la part d'allocataires vivant à domicile est de plus de 9 personnes sur 10. En termes de structures spécialisées sur le handicap pour les adultes, le taux global d'équipement du département est supérieur à la moyenne régionale avec 3,0 places pour 1 000 personnes de 20-59 ans (2,5 en Île-de-France) au 31 décembre 2025, mais reste très inférieur au taux national (4,3). Le taux d'équipement est notamment plus élevé pour les MAS (maisons d'accueil spécialisées).

Prévalence estimée à partir du recours aux soins pour troubles envahissants du développement (TED), incluant l'autisme, entre 0 et 14 ans en 2023 pour 1 000



Source : SNDS, exploitation ORS-IDF

Note de lecture : En Essonne 12,1 garçons entre 5 et 9 ans sur 1 000 sont pris en charge pour troubles envahissants du développement contre 13,4 en Île-de-France en 2023.

Taux d'équipement départemental en structures spécialisées pour personnes en situation de handicap en 2025 pour 1 000 habitants de chaque tranche d'âge

	Essonne	Île-de-France
Moins de 20 ans		
Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (Sessad)	2,9	3,1
Hébergement (places, y compris accueil de jour)	5,6	5,9
20 - 59 ans		
Hébergement (hors accueil de jour)	3,0	2,5
dont en Maison d'accueil spécialisée (MAS)	1,0	0,6
dont établissement d'accueil non médicalisé	1,4	1,2
dont foyer et établissement d'accueil médicalisé	0,6	0,8
Services (SAVS, SAMSAH)	1,0	1,0
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	2,4	2,5

Sources : Finess ARS-DRJSCS 31/12/2025 ; Insee, estimations provisoires de population

Prévention

Vaccination

En 2021, la couverture vaccinale obligatoire à 33 mois en Essonne est proche des recommandations de l'OMS (95 %) avec 91,1 % des enfants vaccinés. Cette couverture est plus élevée que dans la région (88,1 %).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la vaccination contre le méningocoque B est devenue obligatoire pour tous les enfants nés après le 1^{er} janvier 2023. La vaccination contre les méningocoques A, C, W et Y (ACWY) est également obligatoire chez tous les nourrissons depuis le 1^{er} janvier 2025 (deux doses : 6 mois et 12 mois). Elle est recommandée chez les adolescents 11–14 ans (dose unique) avec un rattrapage jusqu'à 24 ans. Pour ces vaccins, la couverture du département est légèrement inférieure à celle de la région. Elle est insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes, en particulier pour le méningocoque C. Elle est seulement de 32,6 % chez les 20-24 ans.

Il en est de même pour la vaccination contre les infections aux papillomavirus (HPV). Cette vaccination est plus élevée dans le département par rapport au niveau régional.

La couverture vaccinale contre la grippe saisonnière reste faible mais légèrement supérieure à celle de la région chez les personnes de 65 ans et plus.

Couverture vaccinale à 33 mois des enfants nés en 2021 (11 vaccins obligatoires) en %

Essonne	Île-de-France
91,1	88,1

Source : SNDS 2021-2023, Exploitation ORS-IDF

Couverture vaccinale des nourrissons en 2025 en %

	Essonne	Île-de-France	France
Méningocoque B trois doses	66,3	68,2	66,3
Méningocoque ACWY à 8 mois	86,9	87,8	88,2
Méningocoque ACWY à 21 mois	81,2	82,9	80,3

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre le méningocoque C (1 dose) selon l'âge en 2024 en %

Essonne			Île-de-France		
10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
73,6	54,2	32,6	73	55	32,9

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre le papillomavirus/HPV (deux doses à 16 ans) en 2025 en %

Essonne		Île-de-France		France	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
28,1	42,1	26,5	40,8	32,1	50,7

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans et plus en 2025 en %

Essonne	Île-de-France	France
58,3	55,9	56,7

Source : Odissé, Santé publique France

Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données sur les vaccins gratuits achetés par le Conseil départemental ou encore sur les vaccins effectués en établissements scolaires ne sont pas incluses dans les analyses. Cela entraîne un biais dans l'estimation de la couverture vaccinale.

Prévention infantile

Aux âges pouvant bénéficier du programme « M'T dents » de l'Assurance maladie, le recours aux soins bucco-dentaires des enfants du département apparaît globalement proche de la moyenne. La progression du recours aux soins dentaires avec l'âge est similaire à celle observée à l'échelle régionale.

En revanche, les indicateurs relatifs aux bilans et dépistages précoces chez les jeunes enfants sont globalement plus favorables en Essonne que dans l'ensemble de l'Île-de-France. Les bilans de santé ainsi que les dépistages visuel et auditif présentent une meilleure couverture départementale. À l'inverse, le dépistage des troubles du langage apparaît moins développé en Essonne par rapport à la moyenne régionale, constituant un point de vigilance en matière de repérage précoce du développement de l'enfant.

Bilans et dépistages effectués au cours de l'année 2024 en milieu scolaire ou non avec un professionnel de santé (médecin, puéricultrice, infirmière, etc.)

% d'enfants de 3 à 4 ans, nés en 2019/2020, ayant bénéficié d'un...	Essonne	Île-de-France
... bilan de santé	43,5	38,8
... dépistage visuel	39,6	35,0
... dépistage auditif	36,7	35,0
... dépistage trouble du langage	22,0	31,0

Source : Drees, Enquêtes Aide sociale (volet PMI)

Part des enfants âgés de 3, 6 et 9 ans ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2023

En %	Essonne	Île-de-France
3 ans	31	32
6 ans	52	53
9 ans	61	63

Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Dépistage des cancers

Le dépistage et la détection précoce des cancers permettent une prise en charge à un stade moins avancé de la maladie et améliorent considérablement les chances de guérison. L'Essonne se caractérise par une bonne adhésion de sa population aux trois programmes de dépistage organisé des cancers (sein, colorectal et col de l'utérus), avec des taux de participation supérieurs à la moyenne régionale. Les taux de couverture des dépistages restent néanmoins en deçà des objectifs nationaux et seuils européens, en Essonne, en Île-de-France comme en France.

Taux de participation aux programmes de dépistage organisé des cancers

En %	Essonne	Île-de-France	France
Cancer du sein (50-74 ans) 2022-2023	39,4	36,3	46,5
Couverture mammographique globale*	63,5	61,8	62,5
Cancer du col de l'utérus (25-64 ans) 2019-2023	54,2	52,8	60,0
<i>dont rattrapage par invitation</i>	7,7	8,0	-
Cancer colo-rectal (50-74 ans) 2022-2023	34,9	31,6	34,2

Sources : Odissé SPF, SNDS, Exploitation ORS-IDF, *incluant le dépistage d'initiative individuelle

En France, trois cancers bénéficient d'un programme de dépistage organisé, assurant la gratuité du test à toutes les personnes éligibles à l'invitation (population cible à risque moyen pour les cancers du sein et colo-rectal, uniquement les femmes non à jour pour le cancer du col de l'utérus). En dehors de ces invitations systématiques par l'Assurance maladie, le médecin peut prescrire un dépistage qualifié de dépistage d'initiative individuelle.

Environnement

En 2022, l'Essonne est marquée par un faible taux de logement en *suroccupation accentuée* avec 2 %. Ce taux était de 2,7 % en moyenne en Île-de-France. La part de résidences principales construites avant 1946 est un indicateur de risque d'exposition au plomb lié à l'usage ancien de peintures contenant du plomb (interdites en 1949). Leur dégradation peut libérer des poussières responsables de saturnisme. En 2023, six cas incidents de saturnisme infantile (0-17 ans) ont été recensés en Essonne sur les 143 cas observés en Île-de-France.

En 2022, un peu plus de 57 900 ménages étaient en situation de *précarité énergétique* en Essonne. Cela représente 11 % des ménages, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne en Île-de-France qui est de 10,7 %.

Le territoire de l'Essonne apparaît relativement peu touché par les cumuls de nuisances et pollution avec seulement 4 % de la population du territoire résidant dans un secteur de cumul fort à très fort, considéré comme particulièrement préoccupant. Toutefois des enjeux plus ponctuels peuvent être relevés, ainsi le nord du département est marqué par une surexposition au bruit, aérien notamment, avec des situations de cumul d'exposition à la pollution de l'air aux abords des grands axes routiers. Par ailleurs, certains secteurs dans le sud du département, sont marqués par des problèmes de qualité d'eau de consommation.

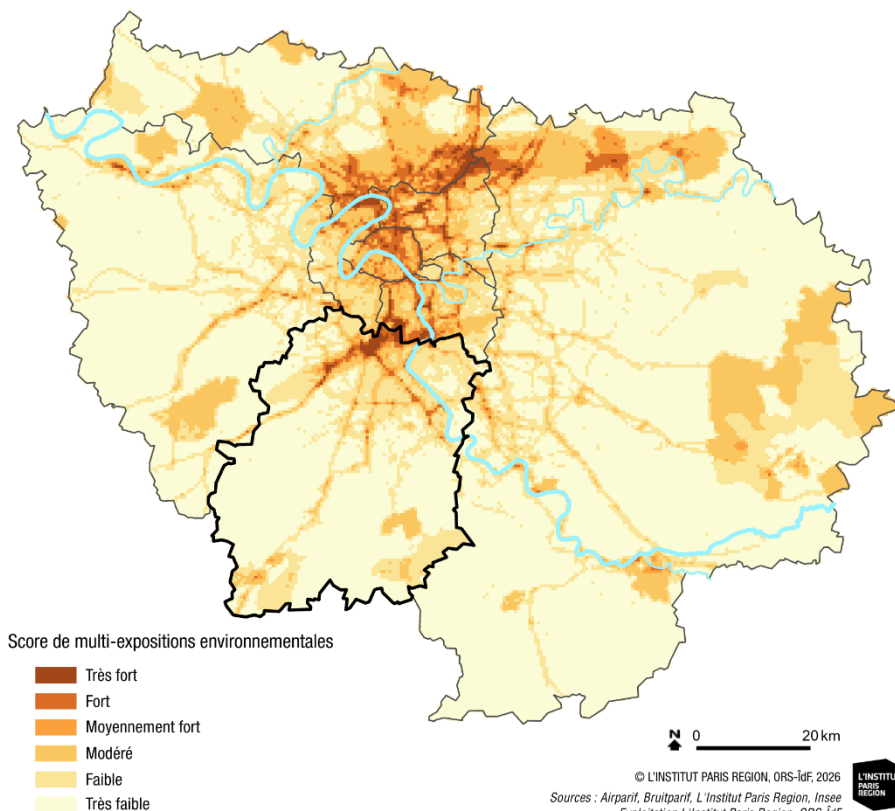
Bien que les niveaux de pollution respectent globalement la réglementation en vigueur actuellement et future, la pollution de l'air et en particulier les particules fines (PM_{2,5}) ont un impact sur la santé. Ainsi, il a été estimé que, pour la période 2017-2019, 530 décès auraient pu être évités annuellement si les niveaux moyens annuel de PM_{2,5} dans le département respectaient les recommandations de l'OMS, soit 7,5 % des décès, de même 620 cas d'asthme de l'enfant, soit environ 15 % auraient également pu être évités (source : ORS Île-de-France).

Conditions de logements

En %	Essonne	Île-de-France
Part des logements en <i>suroccupation accentuée</i>	2,1	2,7
Part des ménages en situation de <i>précarité énergétique</i>	11,0	10,7
Part des résidences principales construites avant 1946	10,0	21,7

Sources : Insee, RP 2022, ONPE 2022

Carte des cumuls d'exposition aux nuisances et pollution (score d'environnement à la maille 500 mètres)



Ce score traduit le cumul d'exposition à plusieurs défaveurs environnementales : pollution de l'air, bruit des transports, sites industriels, pollution des sols d'origine industrielle ainsi que les composantes du cadre de vie défavorables. Plus le score est élevé, plus le secteur est impacté par les problèmes environnementaux (en nombre et en intensité).

Soins

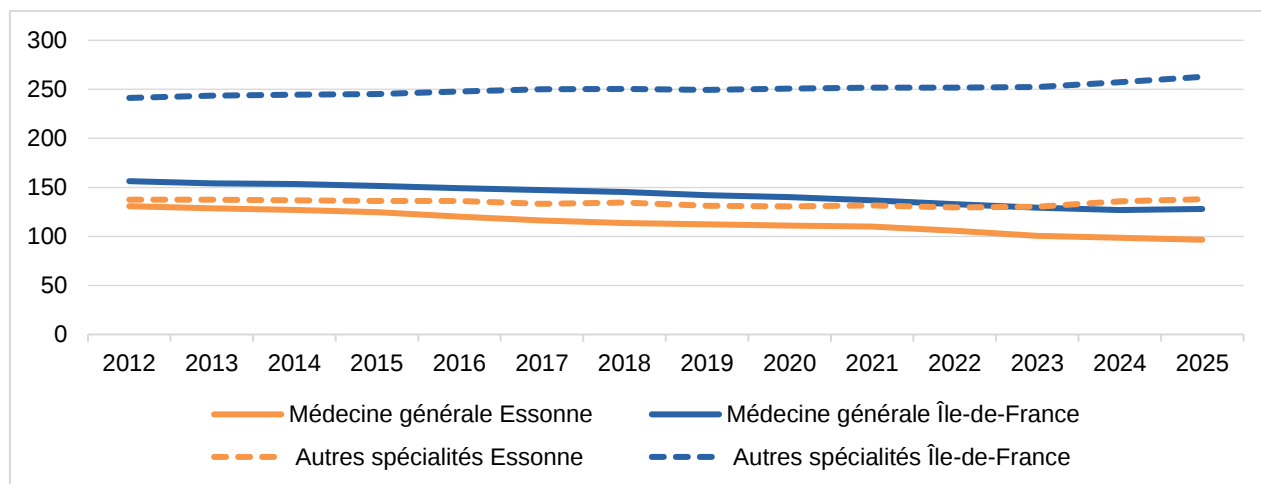
Comme pour les départements de grande couronne, l'Essonne enregistre une densité médicale, en généralistes et en spécialistes, inférieure aux niveaux régional et national (avec une densité de spécialistes près de deux fois moins élevée que la moyenne francilienne). Entre 2012 et 2025, le département a perdu 20 % de ses généralistes et 79 % de sa population vit aujourd'hui en zone d'intervention prioritaire selon le zonage médecin 2025 de l'ARS IDF (contre 62,1 % des Franciliens). Une sous-densité par rapport à la région est également observée pour les sage-femmes, les psychologues, les infirmières et les kinésithérapeutes.

L'accessibilité aux soins ne se résume pas à la quantité d'offre disponible, elle est également financière, voire socioculturelle. L'Essonne se caractérise par une offre libérale importante (51 % des médecins et 75 % pour la médecine de ville, soit 10 points au-dessus de la moyenne régionale). A l'instar des territoires moins urbains de grande couronne, elle compte un nombre limité de centres de santé, pratiquant des tarifs sans dépassement d'honoraire et le tiers-payant intégral. En revanche, on observe une proportion plus importante de médecins libéraux exerçant en secteur 1 (sans droit à dépassement) : 43 % de ses spécialistes libéraux sont en secteur 1 contre 28 % en Île-de-France (45 % en France).

En 2024, 217 255 résidents adultes de l'Essonne étaient sans médecin traitant, soit 19,3 % des assurés contre 19,5 % en Île-de-France et 14,0 % en France hexagonale. Par ailleurs, 6,4 % de la population en affection longue durée (ALD) était sans médecin traitant (7,1 % au niveau régional et 5,5 % au niveau national). D'après le baromètre de L'Institut Paris Région de 2023, les renoncements ou reports de soins (pour motifs financiers, délais de rendez-vous ou autres) seraient un peu plus importants dans l'Essonne (pour 32,6 % des habitants contre 29,8 % en Île-de-France).

Les consommations de soins montrent un recours aux généralistes similaire à la moyenne régionale mais moindre en spécialistes de ville (pédiatres, cardiologues, dermatologues, psychiatres, dentistes), des soins hospitaliers plus importants (sauf en psychiatrie et pour les hospitalisations à domicile) et une fréquentation des urgences équivalente à la moyenne régionale (ORSNP 2025).

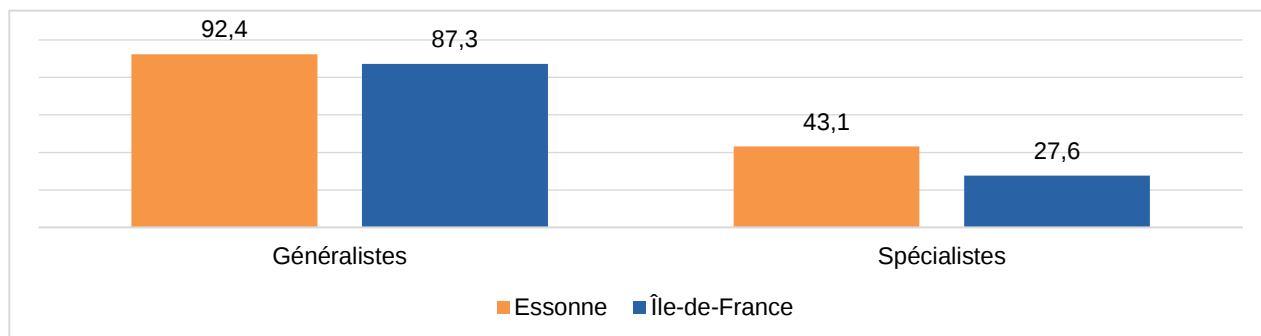
Evolution de la densité médicale 2012-2025 pour 100 000 habitants



Source : RPPS, Drees

Note de lecture : La densité de médecins généralistes en Essonne ne cesse de diminuer depuis 2012 passant de 130,8 généralistes pour 100 000 habitants à 96,6 en 2025.

Part des médecins libéraux exerçant en secteur 1, en 2023, en %



Source : Assurance maladie 2023

Note de lecture : En Essonne, 92,4 % des médecins généralistes libéraux exercent en secteur 1 contre 87,3 % en Île-de-France en 2023.

Glossaire

AAH : L'allocation aux adultes handicapés, créée en 1975, vise à garantir un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante. Elle concerne les personnes de 20 à 59 ans.

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, créée en 2005, est une aide destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant de moins de 20 ans en lien avec son handicap.

APA : L'allocation personnalisée pour l'autonomie est une aide pour les personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie à domicile ou en établissement.

Dépistages organisés des cancers :

- Cancer du sein : mammographie tous les deux ans pour les femmes de 50 à 74 ans
- Cancer colorectal : test immunologique recherchant la présence de sang dans les selles chez les 50-74 ans ;
- Cancer du col de l'utérus : femmes de 25 à 29 ans, frottis cervico-vaginal pour un examen cytologique tous les trois ans ; femmes de 30 à 65 ans, test HPV.

Diagnostics VIH tardifs : $CD4 < 350/mm^3$ ou SIDA.

ESAT : Établissement ou service d'aide par le travail. Il permet aux personnes en situation de handicap de travailler, de recevoir un soutien éducatif et de préparer une insertion sociale.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne, une fois annulé l'effet de la structure par âge de cette population. L'espérance de vie à l'âge « x » représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge « x » (dans les conditions de mortalité par âge de la période considérée et une fois annulée l'effet structure par âge comme pour l'espérance de vie à la naissance).

Indice de désavantage social : Noté « FDep », cet indice a été construit par l'Inserm en utilisant les données disponibles à l'échelle des Iris sur l'ensemble du territoire (Insee). Quatre variables ont été retenues : le revenu médian par unité de consommation dans le ménage, le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans sortis du système scolaire ($\geq$ bac+2 pour l'Île-de-France), le pourcentage d'ouvriers dans la population active (ouvriers et employés pour l'Île-de-France) et le taux de chômage.

MAS : Une Maison d'accueil spécialisée est un établissement médico-social qui propose un hébergement permanent à des adultes en situation de handicap gravement dépendant, nécessitant une aide quotidienne, une surveillance médicale et des soins constants.

Mortalité évitable par des actions de prévention : Selon la définition OCDE, une cause de décès est considérée comme évitable s'il existe des actions de prévention permettant de l'éviter : par exemple l'arrêt du tabac pour le cancer du poumon, l'alcool pour le cancer du foie, etc.

Mortalité prématurée : Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Il permet d'estimer les décès qui pourraient être évités par une amélioration des pratiques de prévention, par une amélioration des conditions de vie, etc.

Précarité énergétique : Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve, dans son logement, des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (ONPE).

Prévalence des cancers : Personnes, affiliées au régime général de la sécurité sociale ou aux sections locales mutualistes, prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance).

SAMSAH/SAVS : Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et services d'accompagnement à la vie sociale.

SESSAD : Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile est un service médico-social qui accompagne les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans en situation de handicap, pour favoriser leur scolarité, leur autonomie et leur insertion sociale.

SNDS : Le Système national des données de santé, géré par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), héberge : les données de l'Assurance maladie (Sniiram-DCIR), les données des hôpitaux (PMSI), les causes médicales de décès (Inserm-CépiDc), la cartographie des pathologies (Cnam).

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile dont les **SSIAD** : Services de soins infirmiers à domicile.

Suroccupation des résidences principales (hors studios) : Un logement est suroccupé s'il comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme). La suroccupation peut être modérée (une pièce de moins que la norme) ou accentuée (deux pièces ou plus) selon l'Insee.

Taux standardisé de mortalité : Rapport du nombre de décès observés dans une population donnée au nombre de décès attendus si elle avait présenté la même structure que la population standard. Ici la standardisation est directe suivant l'âge de la population de référence France hexagonale au RP 2020, exprimée pour 1 000 habitants.

TED : Les troubles envahissant du développement correspondent en grande partie au trouble du spectre autistique et se caractérisent par des altérations de certaines fonctions cognitives qui affectent les capacités de communication ou la socialisation de l'individu, associées à des intérêts restreints ou des comportements stéréotypés.



Financé par



Observatoire régional de santé Île-de-France

Campus Pleyad - Pleyad 4, 66-68 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis

Tél. (33) 01 77 49 78 60 - www.ors-idf.org

Président : Dr Ludovic Toro - Directrice de publication : Nathalie Beltzer

L'ORS Île-de-France, département santé de L'Institut Paris Région, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

ISBN : 978-2-7371-2202-6